REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille dix-sept, le **23 mars** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 20 heures 30, à la Maison des Associations, Salle

Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre

Nombre de Conseillers

en exercice: 32

PECOUL, Maire

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

PRESENTS:

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. FRIAUD, Mmes GRENET, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme

PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, Mmes SANNAT,

Nombre de votants :

SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

32

Date de convocation :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

17 mars 2017 *a donné pouvoir à Michèle GRENET*

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jean MAZERON

Date d'affichage :

30 mars 2017

M. Daniel GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Vincent PERGET

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Marie-Hélène SANNAT

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20170323-DELIB170324-DE Date de télétransmission : 27/03/2017 Date de réception préfecture : 27/03/2017



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017

QUESTION N° 24

OBJET: Fonds d'Initiative Insertion Prévention: association « Vivre ensemble au Couriat »

RAPPORTEUR: Michèle GRENET

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 8/03/2017.

L'association « Vivre ensemble au Couriat » a déposé une demande de subvention auprès de la Commune.

Cette association a pour vocation d'organiser des temps de loisirs et de convivialité pour les habitants du quartier du Couriat.

Entre autres manifestations, sont prévues pour l'année 2017, des randonnées, des repas, des sorties ainsi que la participation au carnaval d'Annecy et à la fête des lumières de Lyon.

Afin de soutenir cette association dont l'objet contribue au maintien du lien social, il est proposé qu'une subvention de 150 € lui soit attribuée sur le fonds d'initiative insertion et prévention.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention de 150 € à l'association « Vivre ensemble au Couriat ».

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 23 mars 2017

Le Maire.

Pierre PECOUL

signé

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20170323-DELIB170324-DE Date de télétransmission : 27/03/2017 Date de réception préfecture : 27/03/2017

